



A l'attention de Monsieur Georges Gilkinet
Vice Premier-Ministre et Ministre de la Mobilité

Fait à Liège, le 9 décembre 2020

Monsieur le Ministre,

Nous avons lu avec plaisir votre prise de position contre les vols de type "saut de puce". Elle tranche nettement avec celle de votre homologue wallon Jean-Luc Crucke qui explique en jouant sur les mots qu'il n'existe plus de sauts de puce entre aéroports wallons alors que des vols (à vide) entre Charleroi et Liège existent encore, ce qui démontre par ailleurs les limites du décret actuel en cette matière.

Nous voudrions éveiller votre attention sur le fait qu'il est essentiel d'avoir une vue suffisamment large de cette question pour éviter une solution pire encore que le problème.

Nous voudrions par exemple vous signaler qu'existent des vols saut de puce internationaux (et pas uniquement avec les Pays-Bas mais également avec d'autres pays limitrophes comme l'Allemagne) mais également nationaux (entre Bruxelles et Liège notamment), qu'ils concernent le fret mais également des vols avec passagers, des vols de fret commerciaux mais également des vols passagers privés. Il est donc important de prendre en compte et d'agir contre toutes ces pratiques anti-écologiques.

De la même façon, il est essentiel de définir mieux ce que constituent des vols dits de "positionnement". Certains correspondent en effet à des impératifs techniques objectivables, quand d'autres ne sont mus que par des objectifs de rentabilité à court terme et/ou de confort des clients.

Enfin, au-delà des vols "saut de puce", c'est tout le développement du fret aérien (notamment en lien avec l'e-commerce) qui pose question à l'heure du défi climatique et de la nécessaire relocalisation des activités économiques. On le sait, ce mode de transport est de loin le plus polluant. A la recherche de débouchés économiques, la Région wallonne a fait le pari de ce secteur. Même si cela est notre souhait, il semble difficile de stopper totalement ce mauvais choix mais il conviendrait a minima de l'analyser économiquement (pérennité des emplois créés, impact sur la production locale) et écologiquement (nuisances sonores, qualité de l'air, trafic routier induit), et si possible de le circonscrire (fin des vols de nuit, fin des sauts de puce, interdiction des avions les plus polluants et bruyants, règles plus strictes concernant les couloir de décollage et d'atterrissage,...). Certains des leviers d'actions se situent au niveau régional, d'autres au niveau européen mais vous avez la possibilité d'agir également.

Un mouvement politique comme le nôtre, nombre d'élus locaux, mais également des citoyens (notamment organisés dans plusieurs collectifs), sont aujourd'hui mobilisés sur ces questions. Nous avons des propositions à formuler. Nous serions dès lors heureux si vous pouviez organiser des rencontres afin d'entendre notre analyse et nos propositions.

Pour le Mouvement Demain,

Pierre EYBEN et Natalia CLAASEN
Co-porte-paroles de Mouvement Demain